

Règlement

conditions d'accès

- l'école des sports est ouverte aux enfants âgés de 4 à 6 ans et résidant sur le territoire de la communauté de communes du Pays de Château-Gontier.
- aucun enfant ne sera accueilli en deçà et au-delà de cette tranche d'âge.
- 12 places sont ouvertes par créneau, sur chaque cycle.

ouverture de l'école

- l'école fonctionne le mercredi matin sur l'année scolaire, de septembre à fin juin, en dehors des périodes de vacances.
- elle se décompose en 4 cycles de 8 séances chacun, dans 4 communes différentes du Pays de Château-Gontier.
- accueil pour les 4 ans : 9h30 à 10h30
- accueil pour les 5-6 ans : 10h45 à 11h45

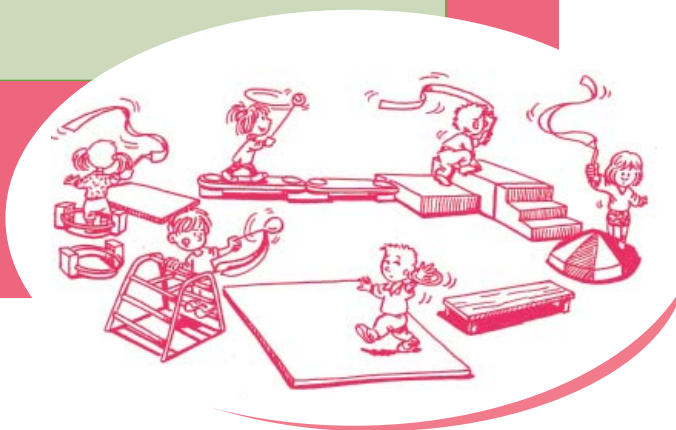
déroulement de l'activité

- chaque séance dure une heure : 3/4 d'heure consacrés à l'activité et 1/4 heure à l'accueil des parents et enfants.
- les parents ne sont pas autorisés à assister aux activités des enfants afin de ne pas perturber la séance.
- les parents doivent respecter scrupuleusement les horaires. Aucun système de garderie n'est mis en place après l'activité.
- le service des sports se réserve le droit d'exclure tout enfant dont le comportement nuirait durablement au bon déroulement de l'activité et à la sécurité des autres enfants.
- vêtements et chaussures de sports sont exigés.

Inscriptions et renseignements

service des sports

av. Aristide Briand
Château-Gontier Bazouges
Tél. 02 43 09 61 50
sports@cc-chateau-gontier.fr



école des Sports



4-6 ans
programme
saison 09-10



Comment ça marche ?

Inscriptions toute l'année

L'école des sports s'adresse aux 4-6 ans.

C'est un lieu d'apprentissage et d'initiation à la pratique sportive.

Elle a pour vocation l'éveil corporel de l'enfant par le biais de jeux, découvertes et mise en situations diverses favorisant l'apprentissage psychomoteur : actions motrices fondamentales, découverte de la vie collective, de l'autonomie et de la responsabilité.

L'école des sports fonctionne le mercredi matin sur l'année scolaire, hors périodes de vacances. De 9h30 à 10h30 et de 10h45 à 11h45 (répartition des enfants par groupes de niveau). Chaque séance accueille 12 enfants.



Quatre cycles comportant 8 séances sont mis en place dans différents lieux du Pays de Château-Gontier.

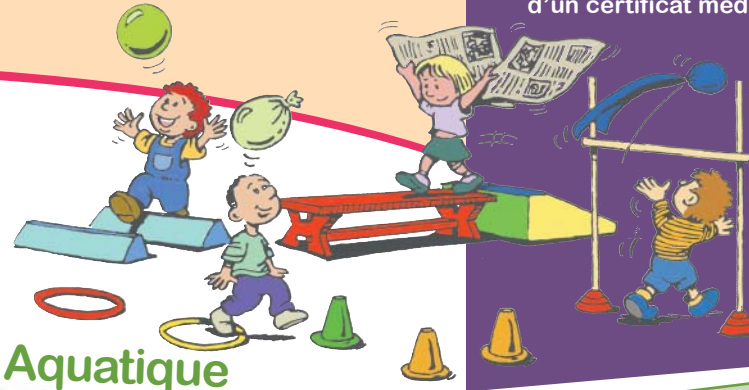
- Afin de permettre à un maximum d'enfants de participer à l'école des sports, 1 enfant ne peut s'inscrire qu'à **1 seul cycle sur l'année**, sauf en cas de places disponibles.
- Pièces à fournir à l'inscription : certificat médical d'aptitude à la pratique sportive, sans contre-indication particulière et datant de moins de 3 mois, et 1 fiche sanitaire de liaison.
- La cotisation doit être **réglée à l'inscription** au service des sports. Aucun remboursement ne sera effectué par la Collectivité sauf en cas de force majeure et sur présentation d'un certificat médical.



cycle 2

du 2 décembre 2009
au 3 février 2010

Gennes-sur-Glaize



cycle Aquatique

du 16 septembre
au 25 novembre 2009
Piscine de
Château-Gontier

cycle 3

du 10 février
au 28 avril 2010

Château-Gontier

tarifs

21 euros le cycle de 8 séances
Paiement à l'inscription
tickets CAF, MSA, chèques
vacances acceptés.

cycle 4

du 5 mai
au 30 juin 2010

Ménil

Gennes-sur-Glaize

Château Gontier

Ménil

